



LP
Loire

L'ESPRIT FORT *

Nivôse, an CCXXXII
(janvier 2024)

Libre Pensée de la Loire - Salle 15 bis - Bourse du Travail - 10, cours Victor Hugo - 42000 Saint-Étienne

Cessez-le-feu en Palestine, retrait de la loi immigration, même combat !

SAINT-ÉTIENNE MONTREYNAUD

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Nouvelle série

N° 117

I.S.S.N.

2259- 5139

C.P.P.A.P.

1222 G 86763

Prix : 3 €

Déposé le :

voir étiquette →

Sommaire

- Page 2 : Éditorial
- Pages 3 à 6 : Rassemblement pacifiste de Saint-Martin d'Estréaux
- Page 7 : Manifestations pour le cessez-le-feu en Palestine
- Pages 8 et 9 : Vu sur Internet : Le conflit israélo-palestinien

- Pages 10 et 11 : Séverine, journaliste libre penseuse (Première partie)
- Page 12 : Entraide et Solidarité
- Page 13 : In memoriam Yvette Vachet
- Page 13 : In memoriam Roland Thonnat
- Page 14 : Vie des groupes
- Page 14 : Agenda de la Libre Pensée de la Loire
- Page 15 : Librairie de la Libre Pensée Loire

* « Esprit fort »

Expression qui désigne, au XVIIIe siècle, les **esprits libres** ou **libertins de pensée** : personnes qui ne croyaient pas en un dieu personnel quelconque pas plus qu'à toute « révélation », et opposaient leur rationalisme aux dogmes catholiques, à la religiosité, ou aux attitudes superstitieuses de leurs contemporains.

L'esprit fort du XXIe siècle complète évidemment ces caractéristiques, ultérieurement appelées, comme on sait, à un puissant développement (Les Lumières du XVIIIe siècle, révolutions américaine et française, 1848, la Commune de 1871, etc.).

Il les complète en ce sens que **l'esprit fort du XXIe siècle** se définit aussi par un investissement permanent au service de la **laïcité institutionnelle** (en France, loi de 1905) et par un **engagement social** résolu comme l'est celui de la Libre Pensée, engagement social familier aux lecteurs de **La Raison** et de **L'Idée Libre**.

Bien entendu, déistes par contrainte ou par conviction comme Descartes, panthéistes à la Spinoza, agnostiques de diverses espèces, tous faisaient excellent ménage avec les libertins de pensée ou athées cachés comme Cyrano, Molière, Bayle ainsi que beaucoup d'autres. Cette tradition est aussi la nôtre.

Éditorial

À Gaza, depuis plusieurs mois, le gouvernement israélien se livre à un véritable génocide sur le peuple palestinien dont il colonise le territoire historique depuis 75 ans (*). Les victimes des attaques de l'armée israélienne se comptent par dizaines de milliers, dont bon nombre de femmes, de vieillards, d'enfants, dans une sorte de « **Tuez-les tous, dieu reconnaîtra les siens** ».

Ce qui était présenté au début comme un « juste combat » d'Israël contre le *Hamas*, auteur des attaques meurtrières du 7 octobre sur des civils en Israël, est devenu à l'évidence un **nettoyage ethnique**. Les déclarations se multiplient de la part de responsables israéliens qui le prouvent. Déjà, d'après le journal *Libération*, des promoteurs immobiliers israéliens élaborent des projets d'expulsion des « **squatteurs** » et de reconstruction dans la bande de Gaza « **nettoyée** » [des *squatteurs palestiniens (NDLR)*], pour que des colons israéliens puissent s'y installer. Dans les autres territoires, comme par exemple en Cisjordanie, l'avancée des colons chassant les palestiniens de leurs terres, s'intensifie, avec l'appui de l'armée israélienne. Là aussi les victimes palestiniennes se comptent par milliers.

En France, dès les attentats meurtriers du Hamas du 7 octobre, le président Macron a apporté un soutien ostensible et entier à Benjamin Netanyahu et à son gouvernement car « **Israël a le droit de se défendre** ». Alors que l'État d'Israël, État raciste pratiquant l'apartheid, massacre les palestiniens qu'il veut chasser de Palestine, le gouvernement Macron-Borde-Darmanin prépare en France

une loi sur l'immigration destinée à durcir considérablement la situation des immigrés en France et mettre en place une politique de « *préférence nationale* ». Les grands esprits se rencontrent.

Cette loi inique est adoptée après moult péripéties à la hussarde, par des groupes parlementaires qui se sont cependant plus ou moins déchirés (mis à part le *Rassemblement national* et *Les Républicains* dont pas une seule voix n'a manqué au président Macron), certains députés votant pour, d'autres contre et d'autres encore s'abstenant. Le propre parti du président Macron s'en trouve profondément déstabilisé voire vacillant dans ce qui ressemble à une crise politique.

Le *Rassemblement national*, qui voit adoptées ses positions xénophobes, se présente comme le seul véritable vainqueur de ce vote honteux. La très catholique Marine Le Pen est aux anges ; sans doute se voit-elle déjà portée à la présidence de la Ve République bonapartiste, lorsque le mandat légal de l'actuel président sera achevé.

Mais à bien regarder, cette apparente victoire est bien fragile et il y a loin de la coupe aux lèvres.

La loi Darmanin, loin de consolider le pouvoir bonapartiste, a eu comme effet un vaste mouvement de rejet des institutions de la Ve République dans son ensemble, rejet qui vient conforter les positions de rupture de la *France Insoumise*, en réunifiant tous les députés de la gauche traditionnelle, socialistes, écologistes et communistes. Ce sont ces positions de rupture contre lesquelles par ailleurs le dirigeant Fabien Roussel n'a pas eu de mots assez durs. Cette orientation d'un dirigeant ne

fait pas honneur à son sens de l'unité, c'est le moins que l'on puisse dire, mais même si elle entrave la marche en avant du peuple, la puissance de la vague unitaire qui se lève a heureusement toutes les chances de la submerger.

Le piège de l'amalgame **antisio-niste** égale **antisémite**, tendu par le pouvoir politique macroniste, dans lequel se sont précipités certains dirigeants de ladite gauche traditionnelle, n'a pas fonctionné. La manœuvre des partisans du maintien des institutions bonapartistes de la Ve République a échoué. Depuis plusieurs semaines, des manifestations unitaires ont lieu dans toute la France et dans le monde entier, pour exiger le cessez-le-feu à Gaza, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de la population, la levée immédiate du blocus et la protection du peuple palestinien à Gaza, en Cisjordanie et dans toute la Palestine. On trouvera dans les pages du présent numéro de *L'Esprit Fort* plusieurs articles montrant la place que la Libre Pensée de la Loire a pris dans ce combat.

Ces manifestations, loin de s'essouffler, doivent maintenant englober l'exigence du retrait de la « loi Immigration », car le combat est le même contre la guerre colonialiste que mène l'impérialisme mondial par État d'Israël interposé et le combat contre les politiques xénophobes partout dans le monde.

Calogero Minacori

(*) Le 29 novembre 1947, l'ONU vote la résolution 181 de partition de la Palestine, le 14 mai 1948 l'État d'Israël est proclamé.

SOUTENEZ LA LIBRE PENSÉE ! ADHÉREZ, RÉADHÉREZ !

Voir dernière page.

Rassemblement pacifiste de Saint-Martin d'Estréaux



Le 4 novembre 2023, le rassemblement pacifiste de Saint-Martin d'Estréaux a débuté devant la tombe de Pierre Monot, afin de lui rendre le traditionnel hommage pour le monument aux morts qu'il a fait ériger en 1922 avec les ins-



criptions dont il est l'auteur.

Dans son allocution, Danielle Roy est revenue sur l'histoire des inscriptions pacifistes du monument aux morts dont la paternité a été longtemps contestée à Pierre Monot, malgré les preuves indiscutables fournies par elle-même et Pierre Roy.

Elle a ensuite constaté la terrible actualité d'une des inscriptions du monument : **Les milliards de destructions diverses, les fortunes scandaleuses édifiées sur les misères humaines.** Ce bilan de la première guerre mondiale s'est malheureusement vérifié lors de la seconde guerre mondiale et lors des guerres coloniales qui ont suivi, ainsi que pour les plus récentes,

la guerre en Ukraine et celle, en Palestine, qui voit un véritable génocide perpétré par le gouvernement israélien contre le peuple palestinien.

Elle a terminé par l'appel :

Tous unis, continuons le combat pour la paix internationale ! Je vous propose d'observer une minute de silence en hommage à Pierre Monot, et pour saluer l'innocence martyrisée au Moyen-Orient.

Le rassemblement s'est ensuite poursuivi devant le monument aux morts où ont eu lieu les interventions de organisations appelantes.

(Suite page 4)



(Suite de la page 3)

Après une courte introduction de Christine Aranéo, Maire actuelle de Saint-Martin d'Estréaux, et de Bruno Déplace, Président de l'Association Laïque des Amis des Monuments Pacifistes de Saint-Martin d'Estréaux et du Département de la Loire, Pierre Roy est intervenu au nom de la Fédération Nationale Laïque des Monuments pacifistes et au nom de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.



Nous le constatons : la situation internationale met l'Humanité au bord du gouffre », a-t-il déclaré, « La fabrication des armes d'une puissance destructrice inouïe fait la fortune des industriels des USA [...] La France est dans le peloton de tête. [...] La recherche de profits immenses pour les lobbys militaro-industriels amène à rendre la guerre inévitable ».

Il a ensuite fait le lien avec l'actuel « conflit israélo-palestinien », conséquence de cette volonté impérialiste de guerre. Il y a 75 ans, la **Nakba**, la catastrophe en arabe, découlait de ces **causes géopolitiques**.

Comment les puissants de ce monde ont-ils pu penser en 1947 que l'occupation armée des terres

palestiniennes par les sionistes pouvait offrir une solution à l'holocauste dont les Juifs avaient été les victimes ?

Puis évoquant le génocide en cours à Gaza : **Comment admettre qu'une population de 2 millions et demi de personnes parquées dans un territoire minuscule, soit privée d'eau potable, de nourriture, de médicaments, de tout moyen de survie ? [...] Il faut faire cesser ce massacre honteux, révoltant, inhumain.**

Il a ensuite dénoncé la politique de répression contre l'expression de solidarité avec le Peuple palestinien. **La Libre Pensée réaffirme sa totale solidarité avec le Peuple palestinien et son droit légitime et indéfectible à rester et à reprendre sa terre.**

Il faut stopper la Marche à la Guerre. Il faut renouer avec le combat internationaliste qui s'est exprimé dans le Manifeste de Kienthal de 1915 [...] Peuples qu'on ruine et qu'on tue, debout contre la guerre ! A bas la guerre ! Vive la paix ! - la paix immédiate et sans annexions !

Ensuite, au nom de la Fédération de la Loire de la Libre Pensée, Calogero Minacori a précisé que le rassemblement de Saint-Martin d'Estréaux s'inscrivait dans le mouvement qui partout en France



se manifestait pour le cessez-le-feu en Palestine. Ensuite, dans la continuité du combat laïque, pacifiste et internationaliste évoqué par Pierre Roy, il a affirmé que la Libre Pensée, réclamait la Réhabilitation collective des 639 Fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale, **nous voulons réhabiliter ceux qui hier ont dit Non, pour pouvoir dire Non à la guerre aujourd'hui.** Il a évoqué le long combat unitaire de la Libre Pensée et des autres associations présentes, qui a conduit à l'adoption en première lecture, à l'assemblée nationale, d'une loi de réhabilitation qui a été bloquée au Sénat, sans débat et sans vote, comme le permet la Constitution bonapartiste de la Ve République. **Nous ne renoncerons pas ! Nous recommencerons sans cesse, jusqu'à la victoire** a-t-il déclaré. Il a ensuite dénoncé la militarisation de la société et de la jeunesse avec notamment la mise en place du Service National Universel, la loi « séparatisme » qui prétend imposer à la jeunesse quoi dire, quoi faire et quoi penser ; **Ils vont même jusqu'à dire aux jeunes comment s'habiller et prohiber certains vêtements ! Les réactionnaires demandent, en toute logique, le port de l'uniforme à l'École. Pour faire la Guerre, il faut toujours porter un uniforme [...] Il faut en finir avec ce système qui conduit à la guerre. C'est pourquoi la Libre Pensée combat pour l'élection d'une Constituante souveraine [...] pour un Gouvernement du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple.** Il terminait par : **Si nous voulons la Paix, agissons pour la Paix et contre la Guerre ! Cessez-le-feu immédiat partout où frappe la Guerre ! Il faut chasser les fauteurs de**

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

guerre et ceux qui les défendent ! Ni dieu, ni maître ! A bas la Ca-lotte et vive la Sociale !

Pour le **Mouvement de la Paix**, Daniel Durand, a dressé le terrible bilan des victimes humaines des



guerres depuis la première guerre mondiale, jusqu'aux guerres ac-tuelles en Ukraine et en Palestine. **Cela suffit ! La guerre doit être bannie !** A-t-il déclaré. Il a évoqué les résolutions des Nations Unies qui condamnent la guerre, et a terminé son intervention par : **«Trêve à Gaza, maintenant ! Oui, maudite soit la guerre et ses au-teurs ! Ces mots sont plus que des inscriptions sur notre monument aux morts, Cela doit être l'exi-gence morale qui sorte de ce ras-semblement d'aujourd'hui !**

Pour la **Ligue des Droits de l'Homme**, Pierre Philibert consta-tait que **jamais l'humanité n'a souffert de tant de maux à la fois.**



Les conflits armés ouverts [...] ali-mentent une actualité déjà as-sombrie par les cataclysmes dus au réchauffement de notre pla-nète [...]. Les peuples ne peuvent vivre dans un espace apaisé qu'en respectant leurs droits respectifs. Comme il est écrit dans la pierre de ce monument « si tu veux la paix prépare la paix ». C'est ce que tous ici présent nommons et défendons, la Fraternité.

Au nom de l'**Union départemen-tale de la CGT-FO**, Dominique Haon donnait lecture d'un com-muniqué : **Pain, Paix, Liberté.**



Alors que les combats montent en intensité dans le conflit israélo-palestinien et que le nombre de morts ne cesse d'augmenter, FO appelle à nouveau à l'arrêt des bombardements, au cessez le feu immédiat, à l'application du droit humanitaire international ! FO réaffirme sa solidarité envers les victimes civiles israéliennes et pa-lestiniennes, à leurs familles ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elle travaille. La Confédé-ration soutient les camarades qui iront manifester pour la paix le samedi 4 novembre, pour exiger un cessez le feu et une paix immé-diate.

Sophie Cuisson, secrétaire géné-rale de l'**Union Locale de la CGT**, a à son tour fustigé la guerre, **Il est**



temps de mettre en place la paix et la concorde. Le cycle infernal de la terreur doit se terminer. Jamais une guerre, jamais une tuerie et jamais des meurtres de masse n'ont réglé les problèmes de l'hu-manité. [...] Nous devons conti-nuer à intensifier nos efforts pour convaincre l'ensemble des sala-riés de la nécessité de construire la paix par la paix.

Elle terminait son intervention par : **Oui à l'Union libre et frater-nelle des Peuples. À bas la barba-rie, vivent la paix et la fraternité !**

Enfin Ismaël Stevenson a clos les prises de paroles en lisant une dé-claration d'Andrée Taurinya, dépu-tée LFI de la Loire, dont voici quelques extraits.

C'est l'actualité internationale qui



m'empêche d'être parmi vous ce jour. Et je le regrette doublement. D'une part, [...] un coup de 49.3

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

que nous faisons suivre systématiquement d'une motion de censure qu'il nous faut donc voter, comme cela sera encore le cas cet après-midi. D'autre part et surtout, si je ne suis pas avec vous pour scander, près de ce monument pacifiste « à bas la guerre », c'est pour crier, à Saint-Étienne, « Cessez le feu ! » pour le peuple palestinien.

Après le constat de l'intensification des conflits armés meurtriers, en Ukraine, en Afrique, en Palestine... Elle écrit : **Je veux avoir à cet instant une pensée forte pour toutes ces victimes civiles qui n'ont rien demandé et qui meurent sous les bombes ou sous les effets conséquents à ces guerres : la faim, le manque de soins, l'exil. Rien d'étonnant puisque toutes ces guerres naissent de l'appétit avide du capitalisme, de sa frénésie à toujours vouloir s'accaparer des richesses, ici du pétrole et des territoires qui en regorgent, là des matières premières [...]. « Tous les camarades sont enterrés là / Pour remplir les poches de ces messieurs là .../Car c'est pour eux qu'on crève »** cette chanson de

Craonne portait déjà la juste analyse des réelles motivations des va-t-en guerre. [...] Aujourd'hui, nous sommes des millions dans le monde à exiger un cessez-le-feu immédiat en Palestine. Nous le disons avec force, avec toute notre énergie. Ce message de paix est pourtant interdit dans notre pays, la France. [...] la situation actuelle en Palestine est une tragédie au sens premier, c'est-à-dire celui d'un malheur prévisible. Ceux qui s'en étonnent aujourd'hui avaient donc les yeux fermés pendant des décennies d'humiliations, de discriminations, d'expropriations violentes de terres, de maisons, de villages entiers au prix du sang des dépossédés. Des décennies durant, dans l'indifférence quasi générale, exceptée celle d'associations et de rares organisations politiques, exceptée celle d'une ONU dont les résolutions de son Assemblée Générale n'ont jamais été respectées par Israël. Aujourd'hui, il nous faut prendre la mesure de ce qui se passe en Israël et Palestine. Non, il ne s'agit pas d'une guerre de religion. Il s'agit d'une guerre coloniale où un pays veut étendre

son territoire jusqu'à faire disparaître le territoire d'un peuple qui n'a pas d'État officiel pour la simple raison qu'il est passé d'une colonie britannique à une colonie israélienne. [...] Il s'agit bien d'une guerre coloniale dont l'intensité est aujourd'hui redoublée par un gouvernement d'extrême droite qui, depuis son installation accélère les expropriations [...].

Enfin, citant Jaurès :

« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire, c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe et de ne pas faire écho aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques ».



Les textes intégraux des discours, publiés dans le bulletin de L'ALAMPSME-DL, peuvent être fournis sur demande à l'Esprit Fort.

Adhérez, ré-adhérez à ALAMPSME - DL

(Association Laïque des Amis des Monuments Pacifistes de Saint-Martin-d'Estréaux et du Département la Loire)

Cette association pacifiste créée par la Libre Pensée regroupe des libres penseurs et des non libres penseurs. Elle organise avec la Libre Pensée les rassemblements annuels de **Saint-Martin-d'Estréaux**, de la **rue des Martyrs de Vingré à Saint-Etienne**, d'**Ambierle**, de **Veauchette**...

Nom, prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :Téléphone :

La cotisation annuelle est de 10 €. Envoyer le chèque libellé à l'ordre de ALAMPSME - DL ,
à Yannick SYBELIN, 150 allée des Roberts, 42370 RENAISON
ou par virement : IBAN FR76 1027 8072 3000 0205 5470 122 : BIC CMCIFR2A

La Libre Pensée présente lors des manifestations

pour le cessez-le-Feu à Gaza, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de la population, la levée immédiate du blocus et la protection du peuple palestinien à Gaza en Cisjordanie et en Palestine.



Intervention de la Libre Pensée à la fin de la manifestation du 9 décembre 2023 à Saint-Étienne.

Chers amis

La Libre Pensée manifeste une nouvelle fois aujourd'hui 9 décembre en solidarité avec le peuple palestinien écrasé sous les bombes israéliennes qui tuent enfants, femmes, vieillards, civils de toutes catégories, professionnelles et sociales.

La Libre Pensée est ici pour un cessez-le-feu immédiat et permanent, pour l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de la population, pour la levée du blocus et pour la protection du peuple palestinien, victime d'un génocide délibérément, froidement programmé.

Chers amis

Vous permettrez au vieux militant libre penseur que je suis de rappeler et saluer un anniversaire, celui du vote de la loi de Séparation des Églises et de l'État qui a été adoptée il y a 118 ans, le 9 décembre 1905.

C'est cette loi qui a institué la liberté de conscience en France, en distinguant la sphère des convictions individuelles, notamment religieuses, de la sphère publique de l'État.

Chers amis

Dans la lutte commune pour l'existence et les droits du peuple palestinien, nous avons récemment conquis ensemble un esprit de fraternité qui peut sceller une alliance durable entre des parcours individuels, des situations sociales et des intérêts diversifiés pour un but commun : imposer la paix et l'entente entre les peuples, arrêter la guerre atroce, génocidaire, infanticide que Tsahal, l'armée israélienne, déchaîne contre le peuple palestinien.

Pour toutes ces raisons - pour la Libre Pensée, les mots d'ordre **Cessez-le feu immédiat à Gaza et Cisjordanie ! Arrêt du blocus ! Halte à ce fleuve de sang !** sont étroitement liés à l'exigence du respect en France des grandes lois démocratiques de 1901 et de 1905.

Pour restituer ces lois dans leur intégralité il faut en particulier abroger la loi xénophobe antimusulmane « **Séparatisme** » qui est une ingérence honteuse dans le domaine de la conscience individuelle.

Vive la liberté ! A bas la guerre ! Union des peuples ! Vive le peuple palestinien !

Je vous remercie.

Pierre Roy président honoraire de la Libre Pensée de la Loire.

Vu sur Internet

Source : https://blogs.mediapart.fr/jean-marie-matagne/blog/021223/conflit-israelo-palestinien-la-solution-d-un-etat-unique?utm_source=quotidienne-20231203-180005&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-%5bQUOTIDIENNE%5d-quotidienne-20231203-180005%20&M_BT=2966854341448

Le conflit israélo-palestinien n'a pas cessé depuis la proclamation de l'État d'Israël et vient d'atteindre des sommets dans la barbarie. Il faut impérativement lui trouver une issue politique. Mais laquelle ? Les États tiers, dont la France, continuent à prôner la solution à deux États. Est-elle encore d'actualité ?

Il est clair que non. Le directeur du bureau de New York du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits humains, Craig Mokhiber, l'a dit dans sa lettre de démission du 28 octobre 2023 : « Le mantra de la "solution à deux États" est devenu un objet de plaisanterie dans les couloirs de l'ONU, tant pour son impossibilité absolue dans les faits que pour son incapacité totale à tenir compte des droits humains inaliénables du peuple palestinien ».

Il suffit de regarder les cartes de la Palestine de 1945 à nos jours pour s'en convaincre.

Réduite comme peau de chagrin à 12% de sa superficie initiale, la Palestine actuelle, divisée entre la bande de Gaza et une Cisjordanie-croupion parsemée de colonies juives chaque jour plus nombreuses, serait un pays ingérable. Même ramenée aux frontières de 1967.

En fait, seules les frontières du plan très contesté du 24 novembre 1947 pourraient à la rigueur offrir une solution gérable, dans la mesure où les superficies des deux États seraient quasi-équivalentes et où, surtout, ils auraient chacun une continuité géographique, les passages du Nord au Sud et d'Est

en Ouest entre les trois « morceaux » d'Israël d'un côté, et ceux entre les trois « morceaux » de Palestine de l'autre, se faisant grâce à deux carrefours « neutralisés », placés sous le contrôle conjoint des deux États et la supervision de l'ONU ou d'une instance internationale ad hoc.

Cependant, il n'est guère pensable qu'Israël, après l'assassinat de Yitzhak Rabin, accepte de renoncer à ses conquêtes successives pour revenir à la partition de 1947, dont les Arabes de leur côté ne voulaient pas.

Dès lors, il ne reste qu'une solution : un seul État israélo-palestinien, possiblement fédéral comme la Suisse, assurément laïque, peuplé de citoyens tenus comme tels indépendamment de leurs origines, leurs croyances, leurs cultures. C'est précisément ce que propose Craig Mokhiber : « Nous devons soutenir l'établissement d'un État unique, démocratique et laïque dans toute la Palestine historique, avec des droits égaux pour les chrétiens, les musulmans et les juifs ». Ayant œuvré trente ans pour le respect des droits humains partout où ils étaient bafoués, il mérite d'être écouté. C'est d'ailleurs la solution que semblaient préférer nombre de jeunes palestiniens et israéliens avant le 7 octobre 2023.

Craig Mokhiber estime en outre que ce processus devra impliquer un processus de désarmement : « nous devons plaider pour le retrait et la destruction des stocks massifs d'armes nucléaires, chimiques et biologiques d'Israël, évitant ainsi que le conflit ne con-

duise à la destruction totale de la région et, qui sait, au-delà ». Mais il n'est pas concevable qu'Israël renonce seul à ses armes de destruction massive, en particulier nucléaires. Les autres États dotés, ou susceptibles de s'en doter comme l'Iran, l'Égypte, l'Arabie saoudite et d'autres, devront y renoncer aussi. Il faudra donc ouvrir à tous les États concernés les négociations prévues à l'article 6 du TNP, que ces États en soient signataires, comme les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ou qu'ils ne le soient pas, comme Israël, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord.

Quoique fort complexes, de telles négociations auront pour vertu non seulement de pacifier le Moyen-Orient et de résoudre enfin le conflit israélo-palestinien, mais encore d'en résoudre et d'en prévenir dans d'autres régions du monde, y compris en Ukraine ou en Extrême-Orient. Car si la guerre est contagieuse, la paix et le désarmement le sont aussi, à l'instar du Traité de Washington de décembre 1987, suivi deux ans plus tard de la chute du mur de Berlin enterrant la Guerre froide. Jusqu'à ce que le réarmement reparte.

Cette solution peut sembler utopique. Elle ne l'est pourtant pas plus que celle à deux États qui, après 75 ans d'échecs, nous force à imaginer autre chose. Alors imaginons.

Au terme du processus, Israël n'existera plus comme « entité sioniste » séparée. Mais les Juifs auront un foyer national qui ne pourra plus faire l'objet d'aucune

(Suite page 9)

(Suite de la page 8)

attaque arabe. En paix à l'intérieur comme à l'extérieur, cet État binationnel pourra intégrer les Arabes israéliens et accueillir, dans les limites et selon les règles convenues entre les parties, les Juifs et les Palestiniens de la diaspora. Modèle de cohabitation multiethnique et multi religieuse entre juifs, chrétiens, musulmans, agnostiques ou athées, entre sémites de toutes origines, entre sémites et non-sémites, modèle de liberté, d'égalité et de fraternité, à la fois respectueux des droits humains et conforme à l'esprit des kibboutzim des origines, il renverra l'antisémitisme, antijuif ou antimusulman, aux poubelles de l'histoire.

Le principal obstacle à cette évolution - ou révolution - ne réside pas dans la volonté des peuples, qui peuvent encore s'entendre malgré les souffrances et les haines accu-

mulées et qui aspirent profondément à la paix, mais plutôt dans la volonté de ceux de leurs dirigeants qui ne croient qu'en l'exercice de la force armée, de la domination et de la violence.

L'intérêt et la vie même des Israéliens et des Palestiniens se conjuguent. Le conflit a rendu leurs liens inextricables. Mais loin d'être un obstacle, ce sera une richesse pour l'État laïque israélo-palestinien qui pourra naître de négociations loyales, menées par de nouveaux dirigeants déterminés à faire la paix. Il en existe des deux côtés. C'est aux deux peuples concernés de les porter au pouvoir, et aux « États démocratiques », poussés par leurs opinions publiques, de soutenir ce changement d'ère et d'imaginaire.

Albert Camus le disait au lendemain d'Hiroshima : « Devant les

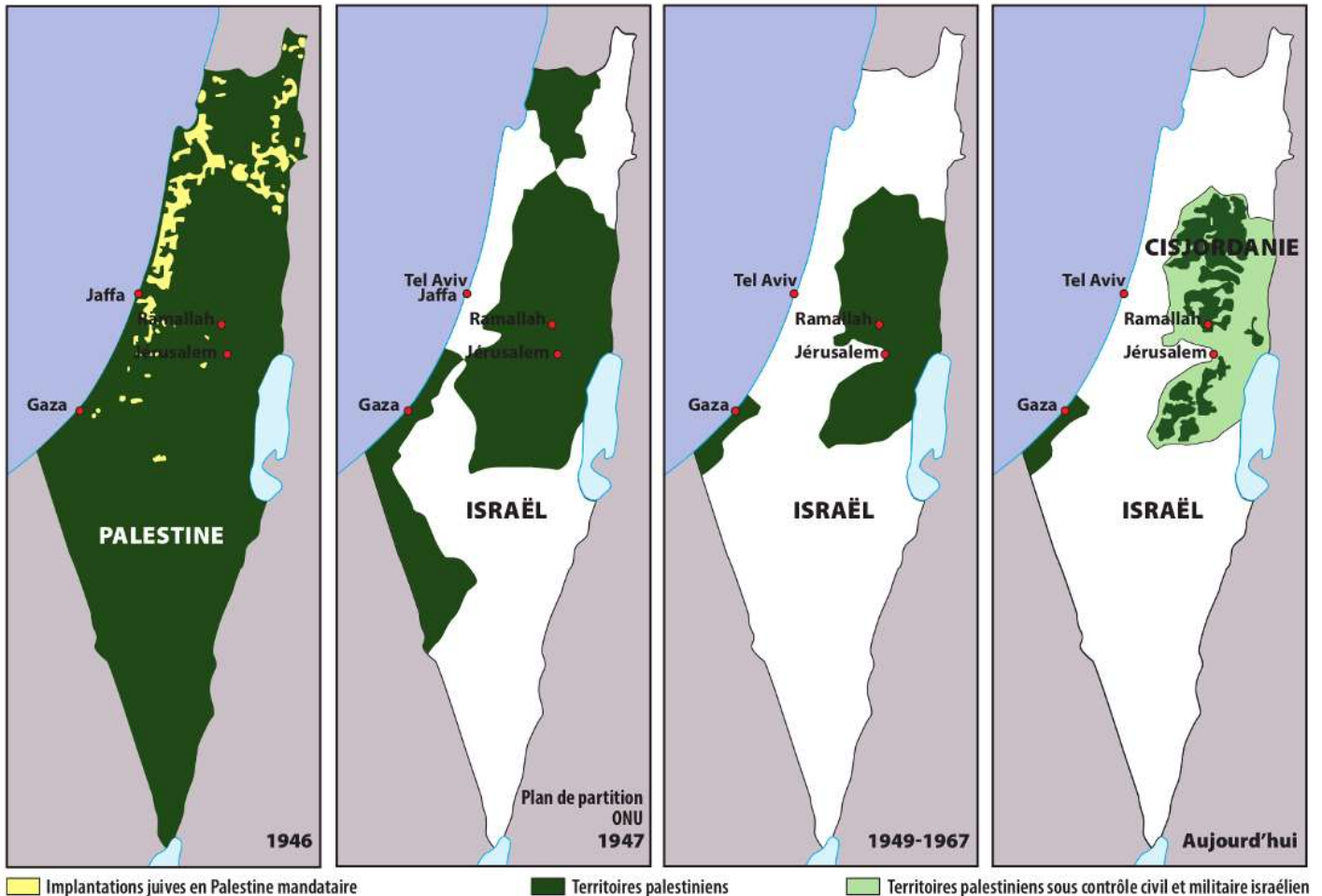
perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison ».

Paris et Tel Aviv, le 30 novembre 2023

Jean-Marie MATAGNE, Président de l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN)
Docteur en Philosophie

Yehuda ATAI, Cofondateur du Comité Israélien pour un Moyen-Orient sans armes de destruction massive,
Docteur en Théorie des Systèmes Informatiques

ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1946



Séverine, journaliste libre penseuse (Première partie)

Combien d'habitants de Saint-Étienne savaient qui était Séverine et pourquoi une rue et un quartier excentrique qui domine l'agglomération stéphanoise, portaient son nom, avant l'annonce de la parution du livre « *L'Insurgée* », (Éditions L'Échappée) par le journal *Le Progrès*, le 7 janvier dernier? Très peu sans doute.

Séverine, nom de plume de Caroline Rémy (1855-1929) avait prévu qu'on l'oublierait, mais c'était sans compter sur une Association « Les Ami.e.s de Séverine » créée en 2021 par deux professeurs de français à Villers-Cotterêts dans le département de l'Aisne, en s'appuyant sur les statuts de l'ancienne « Société des Amis de Séverine » déclarée en préfecture après la mort de celle-ci. La nouvelle Association a pour but de « perpétuer le souvenir de cette pionnière du journalisme, engagée en son temps dans des combats qui sont encore les nôtres aujourd'hui, et de promouvoir la place des femmes dans les médias » (Source : Postface du livre « *L'Insurgée* » Éditions L'Échappée).

J'avais lu dans le livre de Louis Couturier « *La Libre Pensée et les femmes, les femmes et la Libre Pensée* », l'éloge prononcé par André Lorulot, de Caroline Rémy, dite Séverine, au cours d'une émission de radio, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Après avoir cité des passages d'un article de Séverine sur ce que signifiait « être libre penseur », il avait dit que « *Séverine s'inspirait pleinement de cette pensée de Ferdinand Buisson (...) au Congrès international de Rome : "La Libre Pensée n'est rien, si elle ne vise à une action sociale"* ».

Le jeudi 23 février 2023, j'en ai appris un peu plus sur cette journaliste. Dans une salle du cinéma *Le Méliès*, un hommage lui a été ren-



du en présence des co-présidentes de l'Association « Les Ami.e.s de Séverine », Laurence Ducouso-Lacaze et Sophie Muscianese, venues passer à Saint-Étienne, une semaine de leurs vacances pour découvrir les lieux décrits dans les reportages de la première femme ayant dirigé un journal, *Le Cri du Peuple* (refondé).

Au cours de cette soirée organisée dans le cadre de « Lecture dans la Lune » et animée par un libraire, les deux enseignantes ont exposé le résultat de leurs recherches (qu'elles vont poursuivre), sur la vie de cette journaliste d'investigation.

Selon l'une d'elle, Caroline Rémy « **a dû faire des choix difficiles pour s'émanciper** ». Elle donne peu de précisions à ce sujet, sans doute parce que le temps de la séance est limité. D'après André Lorulot, Séverine avait 17 ans quand elle a dû choisir entre se marier avec l'homme choisi par son père et devenir institutrice. Ayant trop souffert de la discipline rigoureuse et sévère subie dans l'établissement religieux qu'elle avait fréquenté, elle a été contrainte de se marier.

« Rien ne la destinait à devenir la journaliste la plus célèbre de la fin

du XIXe siècle ». Son mariage ayant été de courte durée, elle avait dû gagner sa vie tant bien que mal, mais quand elle et son compagnon, Adrien Guebhard, ont rencontré Jules Vallès à Bruxelles, elle n'avait plus besoin de travailler pour survivre, menant alors une vie de confort. C'était en 1880, Jules Vallès attendait l'amnistie pour pouvoir retourner à Paris.

L'autre enseignante poursuit : « **Caroline Rémy retrouve Vallès à Paris dans son milieu, avec des communards** ». Après de nombreuses discussions avec lui, elle décide de devenir journaliste. Comprenant qu'elle a besoin de se rendre utile, l'ancien fondateur du journal *Le Cri du Peuple* la prépare au métier de journaliste. Il faudra qu'elle « cherche à comprendre » en allant sur place. Elle devra « pratiquer une rhétorique destinée à convaincre ou à émouvoir » les lectrices et lecteurs. Elle devra « chercher les responsabilités », « constater et dénoncer »...

Les deux enseignantes continuent à intervenir à tour de rôle pour donner des précisions sur les débuts de Séverine dans les métiers du journalisme et de l'imprimerie. Son compagnon ayant financé le journal que souhaitait lancer à nouveau Jules Vallès, les premiers articles de Caroline Rémy paraissent dans le journal *Le Cri du Peuple* (refondé). Après le décès de Jules Vallès, « elle va virer » tous ceux qui ont cherché à se débarrasser d'elle et continuer sa tâche en faveur d'un « journal accueillant toutes les mouvances » de la classe ouvrière, comme le souhaitait Jules Vallès ; jusqu'à ce que, de guerre lasse, elle décide de quitter « *Le Cri* » au bout de trois ans. Elle allait continuer le métier de journaliste comme l'avait fait Jules Vallès à ses débuts, en proposant ses articles aux journaux

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

qui voudraient bien les publier ; elle en a écrit plus de 6 000, parus jusqu'en 1888 dans *Le Cri du Peuple*, puis dans « plus de cent journaux » de toutes opinions.

Les deux premiers articles écrits par Caroline Rémy pour une parution dans *Le Cri du Peuple*, sont signés **Séverin**, car elle connaît le machisme des autres journalistes. Mais bien décidée à se faire connaître, elle se décide à signer les articles suivants du pseudonyme féminin qu'elle a choisi, **Séverine**.

Après son départ de la « maison » du *Cri du Peuple*, elle fait paraître en 1889 et en 1890, dans un certain journal, des articles qu'elle signe Jacqueline et d'autres articles dans un autre journal, qu'elle signe Renée, ce qui par exemple, lui permet de faire savoir sous une autre identité (celle de Renée), que Séverine, a commis une erreur en apportant son soutien au Général Boulanger, et ce qui lui permet aussi de parler d'elle-même à la troisième personne.

D'après les propos des deux Amies de Séverine et d'après des articles de Séverine parus dans *L'Insurgée*, la journaliste a suivi tous les conseils que lui avait donnés Jules Vallès.

Dès 1888, elle s'est intéressée à la vie des mineurs. Afin de mieux connaître leurs conditions de travail, elle a demandé à descendre dans le puits Villebœuf qu'elle savait malsain. L'article dans lequel elle a relaté avec force détails, sa visite du puits, a été lu par l'une des deux enseignantes. J'ai retenu que Séverine était accompagnée par un ingénieur, qu'elle avait été incommodée d'abord par la boue, puis par le manque d'espace (pour se déplacer, elle devait parfois courber le dos ou ramper) et qu'elle avait tenu à aller jusqu'au fond du puits, malgré la poussière, la chaleur qui augmentait, et une odeur

suspecte.

Peu de temps après cette visite, un coup de grisou y fit deux cents victimes.

Les mineurs travaillaient dans des conditions difficilement supportables et risquaient leur vie à chaque instant, pour des salaires de misère, ce n'était pas juste ! Elle a dénoncé leur exploitation par les Compagnies et a lancé des appels dans le journal *Le Gaulois*, à soutenir les veuves et les orphelins des victimes de ce coup de grisou. Elle est retournée à Saint-Étienne pour distribuer aux familles endeuillées, l'argent donné par les lecteurs.

Séverine est allée aussi à Cholet pour comprendre pourquoi les ouvriers tisserands s'étaient mis en grève et elle leur a apporté son appui. Elle a aussi enquêté auprès des casseuses de sucre de la maison Sommier qui s'étaient mises en grève, suivies par celles des maisons Lebaudy, Lucas et François. Elle a pu témoigner des effets nocifs de leur travail sur la santé en s'indignant de leurs conditions de travail et de leur maigre rémunération.

Comme elle avait critiqué le fils Lebaudy et que pour cette raison, tous les journaux refusaient l'article qu'elle leur proposait, elle s'était adressée au directeur du journal *La Libre Parole*, Edouard Drumont, antisémite bien connu, qui a accepté de le publier. Elle a compris son erreur lors de l'affaire Dreyfus.

Ceci dit, elle avait dénoncé la haine dont les Juifs étaient l'objet, bien avant « l'affaire ».

Séverine avait acquis des **convictions** à l'époque où Jules Vallès dirigeait encore *Le Cri du Peuple*. Elle était devenue libertaire, anti-électorale.

En 1887, l'anarchiste Duval ayant été condamné à mort pour avoir cambriolé un hôtel particulier et porté des coups de poignard à un

agent, lors de son arrestation, Séverine avait pris sa défense, estimant que les vrais responsables des attentats anarchistes étaient les doctrinaires qui annonçaient des jours meilleurs, mais lointains. Finalement Clément Duval a été déporté en Guyane où il a passé 14 ans au bagne de Cayenne.

En tant que pacifiste, elle a pris aussi la défense de l'anarchiste Lucien Descaves. Après la publication de son livre *Sous-Offs*, en 1889, il avait été attaqué pour injures envers l'armée. Ayant reçu un soutien considérable, il a été acquitté.

Elle a dénoncé les emprisonnements (suite au vote des « lois scélérates » de 1893 et 1894) subis par ceux qui avaient osé dire ce qu'ils pensaient, comme Jean Grave, un autre anarchiste (connu pour avoir vulgarisé les thèses de Pierre Kropotkine).

Elle n'a pas chanté les louanges de Jules Ferry à la mort de celui-ci, car il avait participé à la répression de la Commune de Paris et contribué à l'expansion coloniale.

On a reproché longtemps à Séverine, ses erreurs de jugement. Certaines de ses prises de positions ayant été controversées, « elle a joué le jeu » et répondu à chaque attaque de ses détracteurs, en tournant en dérision leurs arguments.

« Toute sa vie, Séverine est allée chercher les injustices partout où elles étaient, et a pris la défense des opprimés », ont pu constater les deux *Amies de Séverine*, et aussi qu'elle avait été très attachée à son indépendance et à sa liberté d'opinion.

Fin de la première partie

Annie Vialle

NB : On peut trouver les articles sur le Pays noir (reportages sur le puits Villebœuf et à Rive-de-Gier) dans le recueil **Pages rouges** que l'on peut emprunter à la médiathèque de Tarentaise à Saint-Étienne.

Entraide et Solidarité est l'association d'assistance et de solidarité de la Libre Pensée.
Les adhérents de la Libre Pensée en sont membres de droit.

- Elle a pour but l'assistance aux Libres Penseurs en difficulté (et leur famille proche) ;
- Elle peut également décider d'attribuer des aides à des associations françaises ou étrangères dont les objectifs recoupent les siens ou entrent en synergie avec ses objectifs.
- Elle apporte son soutien aux Libres Penseurs, aux amis de la Libre Pensée persécutés ou en danger dans le monde et à leurs familles.

En devenant **Membre Bienfaiteur** de **Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France**,
vous contribuerez à sa stabilité financière
par un prélèvement régulier sur votre compte bancaire.

Devenez membre bienfaiteur !

Devenir Membre bienfaiteur, c'est simple !

- Remplissez et signez le mandat de prélèvement mensuel ci-contre qui autorise la banque de **Entraide et Solidarité** (le Crédit Agricole Ile de France) à prélever mensuellement sur votre compte la somme que vous indiquerez (à partir de 10€).

N'oubliez pas de joindre un RIB.

- Envoyez le mandat et le RIB à :

Entraide et Solidarité
des Libres Penseurs de France
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques
75005 PARIS

Cette opération peut être interrompue à tout moment et jusqu'à huit semaines après la date de débit (droit de remboursement). La mention « *Bienfaiteur Entraide* » apparaîtra sur votre relevé de compte. En janvier vous recevrez une attestation fiscale vous permettant de déduire de vos impôts 66 % des sommes prélevées (ex: pour un prélèvement mensuel de 20€, la somme restant à votre charge sur 240 € de prélèvement annuel, ne sera que de 80€).

Mandat	
En signant ce mandat, vous autorisez :	
1. L'association « Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France » à prélever mensuellement la somme de(à compléter) sur votre compte bancaire dont le Relevé d'Identité Bancaire est joint. La durée par défaut est de 48 mois, mais vous pouvez l'interrompre à tout moment.	
NOM de votre Banque :	
2. Votre banque à transférer cette somme au compte ouvert par Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France au Crédit Agricole d'Île de France- Agence Monge Mutualité. N° ICS FR37222851EC8	
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque. Vos droits sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
NOM Prénom : _____	
Adresse postale : _____	
Téléphone : _____	
Adresse e-mail : _____	
Lieu et date (obligatoire):	
Signature (obligatoire)	
N'oubliez pas le R.I.B.	

In memoriam Yvette Vachet

Yvette nous a quitté en ce triste mois de novembre.

Dans nos mémoires, Yvette et Julien, son mari décédé en 2019, sont indissociables. Jusqu'à ce que l'âge et la maladie les affaiblissent, Yvette et Julien ont été de tous nos combats, de tous nos rassemblements et de toutes nos festivités. Yvette était intransigeante avec les questions touchant au pacifisme et à la laïcité. Elle détestait tout ce qui venait des religions, ne supportait pas l'obscurantisme. Yvette et Julien auront marqué profondément le groupe de Roanne de la Libre Pensée, groupe qui leur doit beaucoup puisqu'ils s'y sont investis dès sa reconstitution au milieu des années 60.

Yannick Sybelin



Voici l'hommage de Pierre Roy, président d'honneur de la Libre Pensée de la Loire, prononcé lors des obsèques au crématorium de Saint-Étienne.

« Au modeste hommage que je vais rendre à Yvette au nom de la Libre Pensée, j'associerai Julien, son mari décédé il y a quelques années, car ils étaient tous les deux membres de la Libre Pensée.

Je voudrais souligner le bon accueil que l'on recevait quand il nous est arrivé à Danielle et moi de venir les voir dans leur modeste appartement près du périphérique de Roanne.

Yvette, notre camarade, faisait partie de cette classe ouvrière de Roanne, dotée d'une très forte identité, attachée notamment aux métiers du textile et fière de les exercer avec passion et dextérité. Je pense qu'Yvette partageait ces caractéristiques et qu'elle avait en elle le sens de l'hospitalité.

Ses convictions libres penseuses étaient fortement ancrées en elle.

Je salue sa mémoire et celle de Julien et remercie sa fille ici présente de m'avoir donné la parole ».

In memoriam Roland Thonnat

J'ai scrupule après les hommages si nombreux et si exacts prononcés durant la cérémonie au crématorium de Saint-Étienne lors de ses obsèques auxquelles assistait une foule considérable d'ajouter dans les colonnes de l'Esprit Fort mon propre salut d'adieu à Roland Thonnat.

Mais je me bornerai à dire que Roland a beaucoup contribué à faire en sorte que la Libre Pensée de la Loire assure la continuité de son action, après la mort du camarade Arbault, ce pionnier, et le retrait de Jean-Paul Gréban qui lui avait succédé. C'est Armand Chazal qui prit alors les rênes de notre fédération et il me semble que bien souvent Armand, lui aussi trop tôt disparu, avait recours aux conseils de Roland Thonnat ou de Pascal Samouth pour faire vivre la fédération.



D'ailleurs, avec Armand Chazal, il existait un bulletin commun de la Libre Pensée 43 et de la Libre Pensée 42, jusqu'à ce que - les deux organisations s'étant étoffées - chacune puisse assurer la parution de son propre bulletin.

Quand j'ai succédé à Armand Chazal comme président de la Libre Pensée de la Loire, j'ai repris autant que je le pouvais cette

tradition et j'ai sollicité à plusieurs reprises les conseils de Roland. Il a toujours répondu à mes demandes. Je me rappelle aussi avec une certaine émotion ces rencontres festives, quelque part dans les montagnes si typiques du Velay, où un repas rustique était préparé (souvent à la broche), à l'issue duquel Roland sortait son accordéon et jouait les airs de chansons du répertoire lié au mouvement ouvrier et libre penseur.

Mes mots sont bien pauvres pour essayer de redonner à cette grande figure rieuse, qui savait remuer et entraîner les foules, ses dimensions multiples.

Salut et fraternité à Roland.

Pierre Roy

Décembre 2023

Vie des Groupes



Le samedi 9 décembre, le Groupe de Roanne a célébré l'anniversaire de la loi de 1905.

A la fin de notre réunion, nous avons mis à l'honneur nos quatre octogénaires de l'année, Georges

Villecourt, Daniel Veluire, Bruno Rosel, Daniel Fouilland. Chacun s'est vu remettre un livre traitant de la Libre Pensée, et à l'initiative de Pierre, un tableau retraçant 80 ans de cinéma à travers quelques affiches.

Un apéritif fraternel et convivial a clôturé ce moment d'amitiés sincères.

Yannick Sybelin

Agenda de la Libre Pensée de la Loire

Rassemblement pacifiste de La Rue des Martyrs de Vingré, Saint-Étienne

Samedi 20 janvier 2024

11h devant devant la plaque commémorative en hommage
aux fusillés pour l'exemple de Vingré.

Repas républicains de « la tête de veau »

Groupes Noël Pointe et Antonia Lafond-Gleichert

Samedi 20 janvier 2024 12h à midi

Inscription auprès d'Annie : 06 75 68 52 13

Groupe de Roanne

Vendredi 26 janvier 2024, à 19h

Inscription auprès de Yannick : 06 74 22 10 63

À l'appel de la Libre Pensée et de
l'Association Laïque des Amis des Monuments Pacifistes de Saint -
Martin-d'Estréaux et du Département de la Loire (ALAMPSME-DL)

Rassemblement pacifiste d'Ambierle

Samedi 24 février 2024, à 11h

Place des Martyrs de Vingré, puis devant le monument aux morts

Librairie départementale de la Libre Pensée

Arguments de la Libre Pensée

- N° 24 : **Dossier Allemagne** - 5€
- N° 22 : **Pour en finir avec la Ve République** - 5€
- N° 21 : **Vers une nouvelle culture politique ?** - 5€
- N° 20 : **Les langues régionales** - 7€
- N° 19 : **Le Wokisme** - 5€
- N° 18 : **La reconquête cléricale** - 5€
- N° 17 : **Laïcité de l'École et de l'État** - 5€
- N° 16 : **Apprendre - Comprendre - Agir** - 5€

Encore disponibles

- N°11 : LE GIEC - 6 €.
- N°8 : L'IRLANDE - 6€.
- N°7 : LE PROTESTANTISME - 5€.

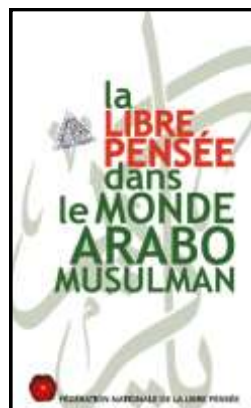


L'IDÉE LIBRE N° 343 : PORTRAITS DE LIBRES PENSEURS

Le numéro 6 € - Abonnement 4 numéros 18 € (Voir dernière page)

Numéros précédents toujours disponibles (le numéro 6€)

- N°342 - *Tant de femmes oubliées...*
- N°341 - *L'Italie de 1943*
- N°340 - *Le Tigre et l'Euphrate*
- N°339 - *Afrique du sud : Sombre passé, Présent complexe*
- N°338 - *Avancées et reculs dans le domaine de la bioéthique*
- N° 337 - *L'Indépendance de l'Algérie*
- N° 336 - *L'Espagne Rouge*
- N° 335 - *De l'Empire Britannique au Royaume-Désuni*
- N° 334 - *Que devons-nous à la Grèce antique ?*
- N° 333 - *Laïcité : les enjeux internationaux de la Séparation*
- N° 332 - *Israël versus Palestine*



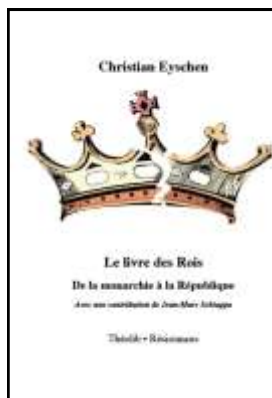
**LA LIBRE PENSÉE
DANS LE MONDE
ARABOMUSULMAN**
Les éditions de la Libre Pensée
12€



**JUDÉÏCITÉ, LAÏCITÉ
ET LIBRE PENSÉE**
Éditions Théolib
16€



**INDEMNISATION DES
ABUS SEXUELS
SUR MINEURS :
UN TRESOR POUR LAVER
UNE INFAMIE**
Les éditions de la Libre Pensée
12€



LE LIVRE DES ROIS
**De la monarchie
à la République**
« Parler d'Histoire c'est faire
l'histoire, c'est peser sur le
cours des événements.
Apprendre pour com-
prendre, comprendre pour
agir... »
Éditions Théolib 23€

L'ESPRIT FORT

Bulletin trimestriel d'information, de discussion et d'humeur de la
Fédération des associations de Libre Pensée et d'action sociale de la Loire

Directeur de la publication : Calogero Minacori

Comité de rédaction : Hervé Bayon, Christiane Forti, Pierre Roy, Pierre Schwartz, Yannick Sybelin, Annie Vialle.

La direction n'est responsable que des articles non signés.

Prix : au numéro 3 €, abonnement 1 ans (4 numéros) 10 €

Imprimé par nos soins.

LIBRE PENSÉE de la LOIRE

Salle 15 bis, Bourse du travail,

10 cours Victor Hugo,

42000 SAINT ETIENNE

Email : librepensee42@gmail.com



Permanences

Fédération départementale

Le deuxième mardi du mois, à 14h30, se tient le Bureau fédéral au siège. Accueil du public sur rendez-vous 06 31 79 62 47

Groupes de la Libre Pensée

- **Noël Pointe** (Saint-Etienne et environs) :
4^e mercredi du mois, à 18 h,
Maison des Associations, 4 rue Malraux
- **Roanne** (et environs) :
2^e samedi du mois, à 10h,
ex-maternelle Salengro, 19 rue Augagneur
- **Antonia Lafond-Gleichert** (Forez) :
4^e mardi du mois à 18h, Veauchette.
Contact téléphonique : 06 76 81 20 48

Je soutiens la Libre pensée ! (Remplir et cocher les cases utiles)

Nom, Prénom :

Adresse postale :

.....

Tél. Email :@.....

Je souhaite adhérer ou ré-adhérer à la Libre Pensée pour l'année 2024

Adhésion seule : 65 euros.

Adhésion plus un ou plusieurs abonnements : ajouter la ou les sommes indiquées ci-dessous.

Adhésion + abo. EF : 72 € - Adhésion plus abos EF et LaRaison : 85 € - Adhésion plus abos EF, La Raison et Idée Libre : 100 €

Je souhaite m'abonner à la (aux) publication(s) :

Chèque à l'ordre de **Libre Pensée Loire**

L'Esprit Fort, bulletin de la LP Loire, 1an, 4 numéros, 10 €, (7€ pour les adhérents à la Libre Pensée Loire).

La Raison, mensuel de la FNLP, 1an, 10 numéros, 25 €, (13€ pour les adhérents à la Libre Pensée).

L'Idée Libre, revue de la FNLP, 1an, 4 numéros, 18 €, (15 € pour les adhérents à la Libre Pensée).

Je souhaite recevoir une documentation.

J'apporte mon soutien financier de €